

Image not found or type unknown



Regularisation partenaire de française par le pacs

Par **malamu**, le **15/12/2009** à **16:23**

Bonjour, ANAISrnrnvoici mes 2 questions et mercio de me repondre.rnrn1- j'ai eu ne une oqtf edistée le 15/10/2008 dans mon ancien departement et j'ai fait des recours devant le TA ET PUIS DEVANT LA CAA mais j'avais perdu . QUE PENSEZ VOUS DE CETTE OQTF ? rnrn2- JE SUIS PACSé avec ma cherie dans le sud le 05/03/2009 et puis nous avons deja déclaré notre bébé qui sera né en mai 2010 que j'ai deja reconnu . rnrnPUIS REDEMANDER MA REGULARISATION CAR UN SEUL SALAIRE c'est dure,? NOUS AVONS DES PREUVES DE VIE COMMUNE DEPUIS 2008 A VNOS 2 NOMS . MERCI A VOUS